

**mercredi ou samedi ?  
donnons notre avis !**

**A REMETTRE A L'ENSEIGNANT(E) DE VOTRE ENFANT  
AU PLUS TARD LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE**

Ville de Digne-les-Bains  
1 boulevard Martin Bret  
04003 DIGNE LES BAINS cedex

[www.dignelesbains.fr](http://www.dignelesbains.fr)

**une question ?**  
[education@dignelesbains.fr](mailto:education@dignelesbains.fr)

# Réforme 2014 des rythmes scolaires

**mercredi ou samedi ?  
donnons notre avis !**

A la rentrée 2014, nos élèves iront à l'école une demi-journée de plus que maintenant. Le Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit qu'elle soit organisée le mercredi matin. Cependant la commune peut solliciter une dérogation auprès du Directeur Académique pour que cette demi-journée soit planifiée le samedi matin.

Ce choix aura des conséquences sur l'organisation de la vie des familles, le travail du personnel municipal et des enseignants. Il est donc légitime que toutes ces personnes - vous ! - puissent donner leur avis.

Le groupe de travail municipal en charge de préparer l'application de la réforme à Digne-les-Bains a relevé des avantages et des inconvénients liés aux deux solutions. Le tableau ci-après même s'il n'est pas exhaustif, peut vous aider dans votre choix. Je compte sur vous pour enrichir notre réflexion.



Claire BESINET,  
Maire adjointe  
déléguée à  
l'éducation,  
la jeunesse,  
la vie étudiante  
et la prévention de  
la délinquance



**mercredi ou samedi ?  
donnons notre avis !**

**++ LES « PLUS » ++**

**-- LES « MOINS » --**

**ECOLE LE MERCREDI MATIN**

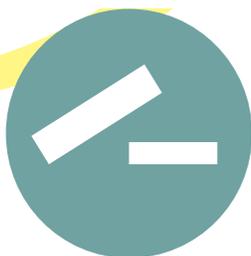
- L'école du lundi au vendredi se cale sur le même rythme que le collège.
- Le week-end est libre pour les familles, en particulier pour les gardes alternées.
- L'après-midi au centre de loisirs est moins cher pour les familles que la journée entière.

- Plus de fatigue pour les enfants à la fin d'une semaine sans coupure.
- Beaucoup d'activités extra-scolaires et de rendez-vous ont lieu le mercredi
- Eventuel coût de garde supplémentaire le mercredi après-midi.
- Impossibilité, à l'heure actuelle, pour la collectivité, de mettre en place la restauration scolaire.

**ECOLE LE SAMEDI MATIN**

- Le mercredi reste une vraie coupure dans la semaine.
- Le travail le samedi est plus détendu, plus riche.
- La liaison école-parents est facilitée par la disponibilité des parents le samedi matin.
- Pas de frais de garde pour les familles.

- Certaines activités extra-scolaires ont lieu le samedi matin (sport, culture, ...)
- Le week-end est plus court pour les familles, les enseignants et le personnel municipal.
- L'absentéisme le samedi matin peut être important.
- Les rendez-vous habituellement pris le mercredi matin peuvent difficilement l'être le samedi.



**PARTIE A RETOURNER A L'ECOLE**

- Je suis :  parent d'élève(s)  personnel municipal  enseignant(e)
- Mon école : .....
- Nombre d'enfants : .....  en maternelle  en élémentaire
- Je préfère que la 1/2 journée de classe supplémentaire soit :  le mercredi matin  le samedi matin

**A REMETTRE A L'ENSEIGNANT(E) DE VOTRE ENFANT AU PLUS TARD LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE**

**OU A REMPLIR SUR [www.questionnaire.dignelesbains.fr](http://www.questionnaire.dignelesbains.fr)**